

République Française
Département de la Marne
Arrondissement de
Châlons-en-Champagne

Communauté de Communes de la Moivre à la Coole EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

DU CONSEIL DE COMMUNAUTÉ

SÉANCE DU 19 NOVEMBRE 2020

Le 19 novembre 2020 à 20 h 30, le conseil de la Communauté de Communes de la Moivre à la Coole, s'est réuni en séance ordinaire, à la salle des fêtes de Marson, sous la présidence de M. Julien VALENTIN, Président, en vertu de la convocation faite le 13 novembre 2020.

Nombre de délégués :

- en exercice	44
- présents	37
- représentés ou ayant donné pouvoir	3
- votants	40
- ont voté pour	40
- ont voté contre	0
- se sont abstenus	0

Titulaires présents : Michel ADNET, Milène ADNET, Didier APPERT, Jean-Claude ARNOULD, Philippe BIAL, Alexandre BODIN, Stéphane CHARNOTET, Carole CHOSROES, Marc DEFORGE, Evelyne DRAN, Françoise DROUIN, Célia DUVAL, Hubert FERRAND, Daniel HERBILLON, Etienne HERISSANT, Raymond LAPIE, Raphaël LEONE, Aymeric LOUIS, Jean-Christophe MANGEART, William MATHIEU, Freddy MELLET, Hélène MOINEAU, Victor OURY, Joël PERARDEL, Maurice PIERRE, Éric PIGNY, Jean-Jacques PILLET, Catherine PUJOL, Céline ROBERT, Jean-Marie ROSSIGNON, Jérôme ROUSSINET, René SCHULLER, Alain SIMONET, Julien VALENTIN, Pascal VANSANTBERGHE, Éric VETU, Noël VOISIN DIT LA CROIX.

Étaient représentés : Gérard ACOSTA par Milène ADNET (pouvoir), Alexandre BREMONT par M. Michel ADNET (pouvoir), Murielle STEPHAN par Marc DEFORGE (pouvoir).

Absents : Anne BRAZE, Michel JACQUET (excusé), Maxime JOLY (excusé), André MELLIER.

DÉLIBÉRATION N° 963-2020

OBJET :
OPAH
Attribution de subventions
Comité technique N° 23

La majorité des membres en exercice étant présente, le conseil peut valablement délibérer.

Le conseil nomme M. Julien VALENTIN pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Vu les dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la convention de délégation de maîtrise d'ouvrage de l'OPAH du 26 novembre 2015, déléguant notamment à la Communauté de Communes de la Moivre à la Coole, la mise en place d'un Fonds Commun d'Intervention avec la Région ;

Vu la convention cadre d'OPAH du 9 mai 2016 ;

Vu la convention pour la mise en place d'un Fonds Précarité Énergétique Région-Territoire avec la Région Alsace-Lorraine-Champagne Ardenne pour le financement d'aides de l'habitat du 9 mai 2016 ;

Vu l'avenant à ladite convention ;

Vu le règlement du Fonds Commun d'Intervention permettant l'octroi des subventions aux demandeurs ;

Considérant que la communauté de communes de la Moivre à la Coole assure le portage de l'opération et est gestionnaire du fonds commun d'intervention ;

Vu les demandes de subventions étudiées lors du comité technique N° 23 OPAH du 23 octobre 2020 et présentées par le Président :

NOM	TYPE DE TRAVAUX	MONTANT TTC	DÉPENSE ÉLIGIBLE FCI	SUBVENTIO N FCI
M. Gilles APPERT RAULIN	Economies d'énergie	15 525,91 €	14 716,50 €	3 679,00 €
Mme Linda BOUZERIBA	Travaux lourds	85 344,70 €	50 000,00 €	17 500,00 €
Mme ou M. Denis et Frédérique CAPELLE	Economies d'énergie	15 168,33 €	14 377,56 €	3 594,00 €
Mme ou M. Christian CHEVAILLIOT	Economies d'énergie	56 517,56 €	30 000,00 €	4 000,00 €
M. Christopher COIFFIER	Economies d'énergie	49 337,52 €	30 000,00 €	4 000,00 €
Mme ou M. Jean-Luc CUNHA	Economies d'énergie	21 077,40 €	19 979,00 €	4 000,00 €

Mme Françoise EBERLIN	Economies d'énergie	23 006,28 €	20 000,00 €	4 000,00 €
M. Philippe et Christine EVRARD	Economies d'énergie	19 507,16 €	13 152,00 €	3 288,00 €
M. Laurent et Sylvette GERARD	Economies d'énergie	31 463,75 €	20 000,00 €	5 000,00 €
Mme ou M. Ahmed HADJOUJ	Economies d'énergie	31 258,29 €	10 741,00 €	2 685,00 €
M. Clément KREBS	Economies d'énergie	5 516,24 €	5 209,89 €	1 302,00 €
M. Laurent LEFEVRE	Economies d'énergie	20 371,30 €	18 998,00 €	4 000,00 €
Mme ou M. Ghislain et Françoise MACQUART	Autonomie de la personne	7 730,00 €	2 482,00 €	496,00 €
Mme ou M. Jean-Pierre NIEWIADOMSKI	Autonomie de la personne	16 710,52 €	14 716,00 €	2 270,00 €
Mme ou M. Dorian PALACIOS	Economies d'énergie	23 868,79 €	20 000,00 €	5 000,00 €
Mme Séverine MALTRAIT ou M. Jean-Michel PASQUIER	Economies d'énergie	26 650,00 €	20 000,00 €	4 000,00 €
Mme Jessica SIMON	Economies d'énergie	15 157,46 €	6 564,00 €	1 641,00 €
M. Valentin WATIER	Economies d'énergie	20 662,29 €	19 585,11 €	4 896,00 €
M. Alain GOBILLARD	Economies d'énergie	43 309,24 €	39 735,29 €	3 000,00 €

Vu l'avis favorable du Comité Technique N° 23 de l'OPAH du 23 octobre 2020.

Après en avoir délibéré, le conseil de communauté décide :

D'allouer les subventions au titre du fonds commun d'intervention, dont le montant global s'élève à 78 351.00 € et réparties comme présenté ci-dessus.

De verser les subventions aux intéressés à la fin des travaux sur présentation de pièces justifiant de l'acquittement des factures. Les crédits correspondants sont inscrits au budget.



Extrait certifié conforme,

Julien VALENTIN

JULIEN VALENTIN
2020.11.24 16:12:26 +0100
Ref:20201123_172801_1-2-O
Signature numérique
le Président